

Combat BRETON

février 1975 - n° 2 - 4 francs

BRETAGNE... CIBLE ATOMIQUE



MPB - GAMMA

**JUSTICE COLONIALE
EN BRETAGNE**

BRETAGNE



- 4 Remembrement à Trebrivan
- 5 Pétrole - Mer d'Iroise
 - II - Preuves et contre preuves
- 6-7 Bretagne : Cible atomique !
 - II - Les réponses
- 16 Liquidation à Redon
- 16 Jain en grève

EUROPE



- 10 Catalogne
- 10 Corse
- 10 Laender
- 10 Occitanie
- 10 Un tableau révélateur

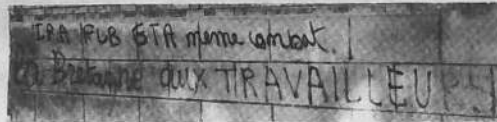
MONDE



EXCLUSIF

- 11-12 Les Kurdes au combat
 - II - Génocide et lucidité politique
- 12 Erythrée
- 12 Nouvelle Calédonie
- 12 Rhodésie

ACTUALITÉ



- 16 Salut à « l'Harassoire »
- 16 M. Bourges
- 16 Le Daily Mirror... What is it ?
- 16 Après Puillandre

ENQUÊTE



- 13 Pour une politique culturelle en milieu rural
 - II - Hors des sentiers battus

DOCUMENTS



SPECIAL COMBAT BRETON

- 3 Editorial
- 8-9 Justice coloniale

CULTURE



- 14 Les disques
- 14 Les livres
- 14 Stivell au Palais des Sports
- 14 Une thèse sur Malmanche

LOISIRS



- 15 Censure à son pied
- 15 Mots croisés
- 15 T.V.



Le mouvement breton est un bouillon de culture où se développent les germes d'une Société nouvelle. Il n'est pas utopique de penser que cette Société verra le jour, à la condition

expresse que toutes les tendances du mouvement orientent leurs luttes vers des buts communs, clairement définis, à savoir :

- 1) création d'un pouvoir breton gérant au mieux les intérêts économiques et culturels du peuple breton ;
- 2) élaboration d'un cadre de vie nouveau permettant la promotion de l'homme breton.

La plupart des militants, quelle que soit leur coloration politique, viennent rejoindre les rangs de l'E.M.S.A.V. par pure réaction épidermique contre l'oppression que subit notre pays. Tous luttent pour une Bretagne autonome, mais très peu se sont posé la question de savoir quel serait le type de société qui, dans une Bretagne maîtresse de son Administration, serait le plus apte à assurer l'épanouissement économique et culturel du peuple breton.

Toutes les tendances de la révolution bretonne ont un modèle de société à proposer : pour l'une, la Bretagne sera socialiste ; pour l'autre, socialiste autogestionnaire ; pour une troisième, socialiste et libertaire ; pour une quatrième, communiste léniniste ; mais lorsque l'on pose la question : quel type de socialisme ? quel type d'autogestion ? quelle liberté ? quelles seront les incidences de l'autogestion sur la vie de l'homme breton au niveau de la répartition des charges ou des revenus ? Personne n'est capable de répondre, car personne ne semble vouloir approfondir tous ces sujets.

Force nous est donc de constater que le mouvement breton n'a pas de modèle de société précis à proposer au peuple et que, pour le moment, il ne s'exprime que par slogans. C'est cette absence de précision et de clarté sur ce que devrait être la société bretonne de demain qui confine le mouvement dans le ghetto où il tourne en rond depuis cinquante ans.

Si nous voulons que notre révolution soit autre chose qu'un cercle de famille avec tout ce que cela comporte de disputes, de ragots, d'intrigues et de combins, il est nécessaire de sortir de l'isolement

où nous plonge l'obscurantisme. Pour ce faire, une seule solution : il faut que l'E.M.S.A.V. s'appuie sur l'assise populaire la plus large, car seul le souffle du peuple peut donner vie à la petite lumière de la révolution. Comment y parvenir ? Tout simplement en créant tous ensemble une philosophie nouvelle qui définira un cadre de vie et un art de vivre nouveau dans une société bretonne originale propre à contribuer à l'élévation sociale et culturelle de notre peuple, et en associant cette nouvelle conception de la vie, à l'idée de libération nationale devenue nécessaire pour la mise en place de ce nouvel ordre social. Alors, et à cette seule condition, le peuple sera partie prenante et nous suivra sur les chemins de la liberté et du progrès.

Pour beaucoup d'hommes et de femmes de notre pays, l'autonomie de la Bretagne est une idée assez confuse car elle n'est pas associée à un changement de structures économiques. Il s'agit pour la plupart des gens d'un simple transfert de pouvoir, une administration bretonne succédant à une administration française.

Toutes les composantes de l'E.M.S.A.V. rejettent aujourd'hui cette notion qui perpétuerait les tares de l'actuelle société capitaliste, que ce capitalisme soit privé ou d'Etat, car il est évident que si par notre lutte nous ne réussissons qu'à remplacer la domination de l'administration capitaliste française sur l'homme breton, par celle d'une administration capitaliste bretonne, alors nous n'aurons abouti qu'à changer la couleur du boulet que le peuple traîne au pied. L'autonomie de la Bretagne doit déboucher avant toute chose sur l'autonomie de l'homme breton.

Nous devons donc poser aux masses bretonnes une nouvelle image de l'autonomie, une image claire car assortie d'un changement politique fondamental aboutissant à une société nouvelle, et un art de vivre nouveau. La définition de ce changement se faisant en tenant compte de la sensibilité, de la conscience individuelle et collective de l'homme breton, de ses aspirations à un devenir de justice et de liberté, enfin, des conditions économiques présentes et futures de notre pays.

Notre jeunesse rejette de plus en plus l'actuelle société capitaliste où il faut produire pour consommer et consommer pour écouler la production. Cette société où il est nécessaire de consommer n'importe quoi, pourvu que l'on consomme ; cette société où il faut faire des heures supplémentaires pour pouvoir se payer le dernier gadget à la mode qui classe son bonhomme dans la hiérarchie sociale ;

cette société où l'on élève des veaux en batterie pour gaver des consommateurs parqués dans des banlieues inhumaines ; cette société qui se veut démocratique et qui, pour toute participation, ne demande qu'une seule chose au peuple : se décharger de toutes responsabilités en élisant de temps en temps un maire et un député inefficaces car asservis à « l'autorité de tutelle » ou à la « discipline de parti » ou encore un président qui s'arroge tous les pouvoirs que lui confère une constitution autoritaire.

Proposons au peuple une société de participation où le pouvoir sera décentralisé au plus près de l'homme, c'est-à-dire au niveau de la commune et de l'entreprise, cadres de vie naturels de l'individu ; proposons une société de consommation où, à partir d'un niveau social décent et suffisant, l'homme pourra surtout consommer des loisirs et par là même de la culture. Proposons une autre forme de vie, plus juste, plus humaine basée sur une tout autre valeur que l'argent : l'HOMME.

Pour que ces lignes ne restent pas lettres mortes, nous en appelons à toutes les organisations progressistes de l'E.M.S.A.V., à toutes les forces vives du pays, depuis les socialistes chrétiens du Bleunn Brug jusqu'aux Paysans Travailleurs en passant par l'U.D.B., S.A.V., le P.C.B., S.A.V. BREIZH, les C.A.B. et STOURM BREIZH. Nous en appelons à tous les Bretons de bonne volonté épris de justice et de liberté. Réunissons-nous en une nouvelle table ronde où nous construirons tous ensemble la constitution de la Bretagne de 1980. Nous bâtirons cette charte, point par point, détail après détail. Nous ne devons rien laisser dans l'ombre car nous gagnerons notre combat le jour où le paysan breton saura que dans une Bretagne Libre, les prix à la production seront indexés au coût de la vie et aux coûts des matériaux agricoles... Pas avant.

Si nous ne sommes pas capables de surmonter nos petites divergences pour élaborer ce code breton, alors nous verrons le mécontentement populaire être récupéré par les partis français de gauche, notre jeunesse, lassée d'attendre l'étincelle qui ne jaillit jamais, se réfugier dans les bras d'un socialisme hexagonal qui ne tiendra pas compte de nos aspirations culturelles et dans dix ans il n'y aura plus de Bretagne. Car, au-delà des promesses électorales, nous seuls pouvons construire la Bretagne de demain.

Ni hon unan bareg da zavel Breiz da zond.
COMBAT BRETON.

REMEMBREMENT A TREBRIVAN

Les détails de cette affaire sont trop nombreux dans leur escalade d'injustice pour en établir ici un constat minutieux.

Le « démembrement », comme il a été nommé ici, a commencé il y a environ deux ans par une décision de la municipalité (conseillée par la D.D.A. ?). Les agriculteurs disent ne pas avoir été consultés, pas de sondage. Décision arbitraire ?

Il est évident qu'à cette époque les adversaires actuels du projet n'étaient pas tous hostiles à l'idée même du remembrement. Mais avaient-ils eu un minimum d'information (eux comme les autres) pour leur permettre de choisir consciemment ? L'administration sait s'y prendre ; elle fait miroiter de mirobolants rendements, de prodigieuses récoltes, des cultures faciles, etc... tous les prétendus avantages, sans les inconvénients majeurs, immédiats, terribles.

Prenant peu à peu conscience de l'énorme stratagème dont ils allaient être les dupes, certains commencèrent à s'organiser en syndicat de défense. Le cumul des maladroites, des abus, des passe-droits, grossit assez vite le groupe des mécontents, 93 signèrent au syndicat.

Dès le départ, ils exigent le même privilège que le maire : soustraire leurs terres au remembrement. Car, finasserie suprême, le maire s'est exclu du remembrement ; les saccages ne le concernaient pas... saccage et tri des terres.

Le remembrement ouvre la porte aux gros exploitants et tue les petits. L'opération est vaste et bien menée, le plan précis et minutieusement observé.

La stratégie, cela connaît nos princes. Stratégie militaire ? Pourquoi pas ; l'armée n'est pas loin. Le bocage breton était reconnu inexpugnable, l'arasement des talus le rend dans sa nudité, aussi facile à emprunter que les Champs-Élysées un matin de 14 Juillet, ancienne formule. Encore un bon tour de joué à l'ennemi de l'intérieur.

Au début le syndicat avait regroupé ceux qui étaient contre le remembrement technocratique et pour un remembrement à l'amiable. Sensibilisée par les catastrophes engendrées par cet arasement systématique des talus (en particulier à Morlaix, cette année) leur idée sur le principe même du remembrement a nettement évolué pour en arriver à une volonté de remembrer à la seule condition que les structures géographiques, géologiques et biologiques l'autorisent. L'érosion du vent et de la pluie est la dominante de la Bretagne ; supprimer les talus, c'est condamner culture et élevage.

Il est évident que pour ceux qui déterminent les plans sur les tables plates, ces considérations sont secondaires. On décide, on planifie, on impose et on exécute. Tout est simple.

L'association foncière chargée de statuer sur le bien fondé de cette décision municipale, a exclu l'un de ses membres, représentant des agriculteurs, M. Lallou, car elle le savait opposé au remembrement autoritaire.

Ensuite, c'est l'escalade, les contestataires accusent les conseillers municipaux et leurs amis de s'approprier les meilleures terres ; on peut le vérifier et force nous est de constater.

Les entreprises du génie rural rasant ici, pour reconstruire là ; projetant telle nouvelle route en plein milieu d'un champ cultivé, à dix mètres de l'ancienne, que deux ou trois virages rognés auraient rendu très convenable... Sécurité s'entend-t-on répondre... alors les intéressés s'inquiètent et s'interrogent. Pourquoi la route qui devait traverser le terrain de tel conseiller municipal

a-t-elle évité son champ par un magnifique angle droit rendant cette portion de route excessivement dangereuse ? Ailleurs, du terrain inculte (tourbière, etc...) va être classé « échangeable » contre de bonnes terres. Là-bas, c'est une ancienne route goudronnée qu'il faudra cultiver (!)

Un esprit chagrin pourrait voir dans ces derniers exemples de simples problèmes d'intérêt entre paysans. Ce serait déconsidérer le rôle obscur de la D.D.A. et du Génie Rural, véritables manipulateurs de ces « échanges ».

Et on ne peut s'empêcher de penser à ce fameux décret qui accorde à tout agent technique de l'Etat (Génie Rural, Eaux et Forêts, Ponts et Chaussées) opérant sur le terrain, une prime proportionnelle à l'importance des travaux entrepris. On ne peut s'empêcher non plus de penser que cette prime (exonérée d'impôts) peut aller jusqu'à doubler le salaire de ces agents techniques de l'Etat... C'est ce qui s'appelle la participation...

Les Pouvoirs publics, l'Administration se serrent les coudes et veulent ignorer le syndicat « non représentatif », évidemment.

Dernièrement, le directeur départemental de l'Agriculture a singulièrement aggravé le conflit. Au cours d'une réunion publique où il s'adressait aux partisans du remembrement, il a dit en substance : ... « Depuis l'arrêté préfectoral du 7 Juin, vous êtes propriétaires des nouvelles parcelles qui vous ont été attribuées, et vous pouvez en prendre possession même par la force... employez la force et s'il le faut nous enverrons les gendarmes... dans les semaines à venir tout doit être terminé à Trébrivan. La loi du plus fort est toujours la meilleure... ».

Démonstration, si besoin était, du libéralisme dans lequel nous évoluons. Le paysan n'a qu'un seul droit, celui de se taire !

Que les partisans du remembrement décident de suicider leurs terres est déjà un non-sens mais de quel droit peut-on imposer cet acte stupide à ceux qui y sont opposés ?

Evidemment, la provocation a « fonctionné »... Le lundi suivant des coups ont été échangés entre partisans et contestataires.

Le chien d'une dame saule, farouchement opposée au remembrement, a été empoisonné à la taupicine (autopsie à l'appui)... Ses clôtures électriques sectionnées...

Ailleurs, on coupe les fils la nuit, afin que les vaches s'échappent. Visiblement on tente de décourager les contestataires.

Seulement trente-trois d'entre eux ont pu user de la procédure de recours auprès du tribunal administratif, et pour cause l'avocat chargé en principe de les défendre réclame la somme exorbitante de 1.000 F pour chaque recours, les autres n'ont pas été capables d'avancer pareille somme.

Ce qui permet à ce même directeur de la D.D.A., M. Leloustre, d'affirmer cette contre-vérité flagrante, que seuls trente-trois sont adversaires du projet.

Par tous les moyens on cherche à désarmer l'intérêt que suscite le syndicat auprès de ceux qui « n'osent pas encore y aller ».

Pour le déconsidérer on invoque la vengeance politique, la contestation pour la contestation, la jalousie... Vouloir retourner la situation en une querelle de clochers est un non-sens, cela dépasse ce stade.

Le problème s'aggrave de jours en jours ; pour calmer une manifestation des opposants, les garde-mobles sont déjà intervenus.



« LES CATASTROPHES ENGENDREES »

Récemment six bull-dozers ont attaqué le même jour, en même temps, en six endroits différents, de paisibles talus, afin d'éparpiller les contestataires.

L'un d'entre eux, veuve, incapable de payer son recours, a assisté impuissante à la dévastation de ses talus et de son verger ; car ces pachydermes stériles ne prennent guère de précautions...

Mais tout cela est légal assure-t-on. Seule la contestation est illégale.

Pour l'instant les agriculteurs ont un peu de répit. Des bulls ont déjà sauté en Bretagne... Pas ici... Pas encore... Les entrepreneurs du Génie Rural à ce qu'il paraît, ont reçu des avertissements sérieux. Alors, inquiets, ils ont rentré leurs monstres à l'étable. Mais ils reviendront, l'Administration policière les protégera.

La faiblesse du syndicat était son isolement. Dès maintenant, il est nécessaire que les soutiens s'organisent en Bretagne, afin d'aider ceux qui s'opposent au pillage légalisé de leur terre, et veulent la protéger de cette gangrène technocratique.

Les paysans veulent rester libres de choisir ce qui convient ou ne convient pas à la terre... Ils savent bien que pour certaines « grosses têtes », « un bon paysan est un paysan mort », mais ils n'entendent pas que cela soit réalité. Ils ont de la vigueur à revendre, et pourraient peut-être, bientôt, le démontrer concrètement.

PÉTROLE - MER D'IROISE

Il est un fait auquel on a pas encore fait suffisamment attention : le parti breton SAV a manifesté la volonté des militants bretons de ne pas voir le pétrole d'Iroise se volatiliser pour les seuls profits des grandes compagnies pétrolières et du Pouvoir. Bien, mais reste quand même à savoir si ces gisements sont rentables, suffisants pour l'exploitation.

Imaginons un peu que ces gisements soient à la limite de l'exploitable... Dans ce cas, le Pouvoir central parisien pourrait user d'un stratagème forte efficace ; faire peser une partie importante des charges de sondage et d'exploitation à l'infrastructure bretonne trop faible qui devrait alors faire appel en masse à des investissements étrangers incontrôlables, cependant que les autorités politiques et « régionales » donneraient têtes baissées dans le processus. Les notables ont tout intérêt à jouer une carte équivoque à situer dans les eaux du CELIB.

L'économie bretonne, déjà fort mal en point, devrait fournir un effort qui l'essoufflerait définitivement sans profit, puisque les dépenses dépasseraient largement les bénéfices. Dans ce cas, mieux vaut tout de suite tirer un coup de fusil dans le miroir aux alouettes.

Alors, pétrole ou pas pétrole ?

EN FAVEUR DU OUI :

Les discussions passionnées entre la France et l'Angleterre pour la délimitation des limites du plateau continental. Si ces messieurs s'acharnent tellement pour quelques pouces de terrain... Londres revendique une parcelle particulièrement « prometteuse » et il a fallu, en juillet 74, décider de confier la délimitation des zones françaises et britanniques à « l'arbitrage impartial de personnalités de renommée internationale ». On ne sait pas encore de quelles personnalités il s'agit.

A propos de cette délimitation des zones, il y a lieu d'ouvrir une parenthèse. Il y a peu de temps, le Dr James Whetter, secrétaire général du Mebyon Kernow, soulevait un fameux lièvre en déclarant : « Ce n'est pas à l'Angleterre et à la France de déterminer les limites dans les mers Celtiques... Par contre, il serait bon, sous le contrôle de la C.E.E., que des autorités représentant les six pays celtiques (Ecosse, Irlande, Man, Cornouaille et Bretagne) établissent une conférence afin de déterminer les limites maritimes entre leurs différents pays ».

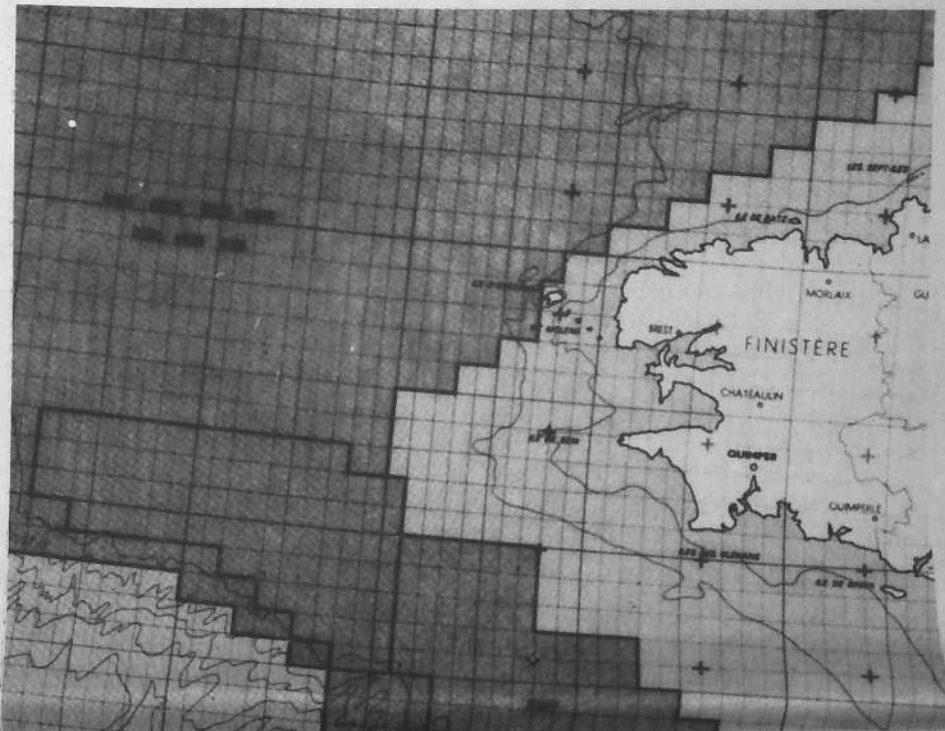
Il y a lieu de se demander s'il n'y aurait pas là une occasion d'appliquer le fédéralisme à un niveau interceltique sur un concept économique. Pourquoi ne pas grouper les intérêts pétroliers des différentes nations celtiques ? Il est vrai que dans le contexte capitaliste actuel nous retomberions de Charybde en Scylla, mais l'idée en elle-même reste à creuser.

Preuve surtout de la présence de pétrole en Iroise, la carte de la direction des Carburants que nous publions dans notre dernier numéro et que nous allons approfondir ici.

Dans la zone grisée de cette carte, nous pouvons lire sept chiffres précédés de la lettre « M » qui indique la première période dans les demandes de permis de recherches. Les chiffres vont de 684 à 688 et de 703 à 705. Ils se répartissent comme suit :

- M 684 (Manche Occidentale) : ESSOREP pour 26.600 km² ; pétition du 6/3/67.
- M 685 (Bretagne Atlantique) : SHELLREX pour 25.000 km² ; pétition du 11/12/69.
- M 686 (Plateau Continental armoricain) : ERAP pour 35.500 km² ; pétition du 14/12/70.
- M 687 (Loire-Maritime) (sic !) : ERAP pour 20.775 km² ; pétition du 22/12/70.
- M 688 (Iroise) : SNPA, CFP pour 30.000 km² ; pétition du 4/1/71.

II. - PREUVES ET CONTRE PREUVES



— M 703 (Approches Occidentales de la Manche) : SFDPP, SFBP pour 30.000 km² ; pétition du 10/12/71.

— M 704 (Finistère-Atlantique) : MOBIL pour 34.000 km² ; pétition du 31/12/71.

— M 705 (Manche-Atlantique) : TIPCO pour 38.800 km² ; pétition du 7/1/72.

Ces données, quelque peu froides et abstraites, nous apportent des éléments nouveaux que nous analyserons prochainement.

Ils nous donnent déjà une certitude : le gâteau était partagé, et si l'on regarde bien les dates de pétition... depuis fort longtemps !

Ces données étaient valables au 1^{er} janvier 1973 et montraient la compétition de sociétés françaises et étrangères. Ou aura remarqué que les demandes couvraient toutes une superficie de 26.000 km² en moyenne pour une superficie réelle d'exploitation de 30.000 km². En définitive, c'est la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine qui devrait emporter la course. L'autorisation de prospections préalables était accordée pour une durée de deux ans par arrêté du 5 octobre 1973. Les compagnies étrangères sont désormais (momentanément) éliminées, alors que la règle générale implique de leur accorder environ un quart du droit de prospection préalable. A-t-on craint une interférence politique avec l'intervention des compagnies anglo-saxonnes ? On peut y songer sérieusement quand on voit la prudence de ces sociétés face à la montée du nationalisme écossais et la volonté de composer avec les « nat's ».

EN FAVEUR DU NON :

Les dernières recherches géophysiques restent incertaines et c'est quand même l'élément scientifique qui doit parler ! Or, nous savons de source sûre que la présence de pétrole EST UNE INCONNUE TOTALE au sens scientifique du terme POUR LES GEOPHYSICIENS ! L'aspect géométrique de certaines couches en forme de « chapeau » (anticlinal) peuvent indiquer la constitution de réserves pétrolifères.

En fait, la recherche sismique s'effectue (1^{re} campagne : printemps 74 ; 2^e : hiver 74) dans le cadre d'une recherche systématique face à la crise de l'énergie ; ceci à la suite des travaux au large de la Corse et dans le golfe du Lion. Dans le cas donc d'un pessimisme particulièrement profond, et l'absence de pétrole suffisant pour l'exploitation, il faudrait prendre garde à ce que le Pouvoir ne laisse le public sans informations sur la suite des recherches ; car, dans ce cas, toute agitation autour du sujet ne ferait que favoriser la spéculation gouvernementale. D'autant que les campagnes d'études sismiques peuvent durer plusieurs années avant la première implantation de forage.

Alors, attention, casse-cou ! Pétrole peut-être... Nous marchons sur un champ de mines. Ainsi qu'en politique, il faut prendre garde aux provocations.

Le mois prochain : Les Pièges du Pouvoir.

PRESIDENCE
DE LA
REPUBLIQUE

Paris, le 30 DEC. 1974

065656

Messieurs,

Monsieur le Président de la République a pris connaissance et me demande de vous remercier de votre lettre du 18 novembre, relative aux projets d'implantation de centrales nucléaires à Corsept et Saint-Brevin.

Copie de cette correspondance est aussitôt adressée à M. le Ministre de l'Industrie et à M. le Ministre de la Qualité de la Vie, qui ne manqueront pas d'y porter la plus grande attention.

Soyez assuré, en tout état de cause, que toutes les précautions seront prises pour garantir la sécurité de telles installations, et que les responsables locaux seront consultés pour déterminer les lieux d'implantation des centrales.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

F. de Combret
F. de COMBRET
Conseiller Technique

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DE LA RECHERCHE

CABINET DU MINISTRE
LE CHEF DE CABINET

Paris, le 22 JANV 1975

Messieurs,

Monsieur le Président de la République a bien voulu transmettre à M. Michel d'ORNIANO la lettre par laquelle vous avez exprimé vos craintes relatives aux implantations de centrales nucléaires.

Ainsi que vous le savez le Gouvernement a décidé d'engager la réalisation d'un programme important de centrales nucléaires qui seront mises en service entre 1975 et 1980 afin de couvrir les besoins immédiats du pays en électricité, de réduire notre dépendance énergétique et d'améliorer le coût de l'énergie électrique consommée en France.

Avant que n'intervienne le dépôt des demandes de déclaration d'utilité publique il sera obligatoirement procédé à une large consultation avec les élus locaux au niveau des régions pour le choix des sites d'implantation de ces centrales.

Un groupe de travail rassemblant des experts de tous les Ministères intéressés institué par le Délégué à l'Aménagement du Territoire a déterminé une liste de sites susceptibles d'être retenus pour ces implantations, et la couverture des besoins jusqu'à 1980 environ. Cette liste doit être soumise à l'examen des élus locaux.

Monsieur Michel d'ORNIANO a demandé aux Préfets des régions intéressées de saisir immédiatement le bureau des assemblées qui auront à connaître de ce problème : le Conseil Régional, le Comité Economique et Social et les Assemblées Départementales.

Par ailleurs, les Préfets de régions, pourront pendant toute la durée de l'instruction du dossier, assurer les conseils d'un groupe d'experts pouvant comprendre, notamment, un membre de la Mission Régionale, l'Ingénieur en Chef chargé de la Description Electrique, le Chef du Service Régional de l'Equipement, ainsi que les Chefs de Services compétents en matière de sûreté, de santé, de protection civile, d'environnement...

Je vous prie de trouver ci-joint une documentation générale sur cette procédure de consultation et sur l'implantation et les caractéristiques des centrales électro-nucléaires.

Je suis persuadé que l'examen du projet concernant la Centrale nucléaire qui pourrait être installée à CORSEPT permettra de tenir compte des différents intérêts manifestés et de protéger la santé publique et de l'environnement, ainsi que du territoire, rentabilité économique et sûreté nucléaire.

D'autre part, vous avez joint à votre lettre un dossier relatif aux inconvénients des centrales nucléaires. Ce dossier repose sur des arguments qui cherchent à provoquer systématiquement une confusion dans l'esprit du lecteur entre "accidents" et "centrales nucléaires", alors qu'une centrale ne peut en aucun cas se comporter comme une bombe.

Les éléments d'information que le Gouvernement met actuellement à la disposition du public devraient vous apporter tous les apaisements nécessaires.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

R. HEDOU
R. HEDOU

BRETAGNE : CIBLE ATOMIQUE

II. - Les réponses

REP.
SÉNAT
CABINET DU PRÉSIDENT
LE DIRECTEUR

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Paris, le 30 décembre 1974

Monsieur Berneld KERDRAON
Monsieur Michel BARRE
GWENN-BARRN - Association celtique
pour la défense du territoire breton
19 avenue La Jarrige - 44550 LA BAULE

Messieurs,

Sur les instructions de M. le Président Pöcher, j'ai l'honneur d'acquiescer réception de votre lettre du 18 novembre 1974 et des documents joints, relatifs au projet de création d'une unité de production d'énergie nucléaire sur le rive sud de la Loire, à Corsept.

M. le Président a pris connaissance avec attention de vos remarques. L'intérêt du sujet ne lui a pas échappé aussi ne demande-t-il de vous remercier d'avoir bien voulu lui soumettre vos préoccupations.

Je vous prie de croire, Messieurs, en l'assurance de mes sentiments distingués.

F. de Combret

ELECTRICITE DE FRANCE
LE BUREAU DE BONCEAUX 78000 PARIS
TÉL. 788 84 10

DIRECTION GÉNÉRALE
PARIS, le 10 décembre 1974

LE CABINET

Monsieur Pr GWENN-BARRN
Secrétaire Général
de l'Association Celtique de
Défense du Territoire Breton
19, avenue La Jarrige
44500 LA BAULE

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai reçu la réception de votre lettre recommandée du 18 novembre au Directeur Général d'ELECTRICITE DE FRANCE.

C'est notre Direction de l'Equipement qui, dans le cadre des lois et réglementations en vigueur et sous le contrôle de l'administration, est responsable de la construction et de la mise en service des centrales électriques.

C'est notre Direction de la Production et du Transport qui, dans les mêmes conditions est responsable de l'exploitation ultérieure de ces mêmes centrales.

Ces Directions ont toutes deux leur siège au 3, rue de Meaux - 75008 PARIS.

Elles sont représentées dans votre région, la première par la Région d'Equipement Thermique et Nucléaire de Tours Parc de Grandmont - BP n° 26 - 37016 TOURS CEDEX

la seconde par le Groupe Régional de Production Thermique Ouest 8, rue d'Alger - BP n° 1143 - 44024 NANTES CEDEX.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes salutations distinguées.

M. Faure
M. FAURE
Chef de Cabinet

SÉNAT
Michel CHAUTY
Sénateur de Loire-Atlantique

REPUBLIQUE FRANÇAISE
SAINT-BREVEIN, le 31 Décembre 1974

3/341

ASSOCIATION CELTIQUE POUR LA DEFENSE
DU TERRITOIRE BRETON
GWENN-BARRN
19, avenue La Jarrige
44500 LA BAULE

Messieurs,

J'ai bien reçu votre lettre du 18 novembre qui a obtenu toute mon attention ainsi que la documentation jointe.

Je connais très bien les questions que vous soulevez puisque depuis sept ans, je rapporte les problèmes nucléaires au SÉNAT.

La vérité m'oblige à vous dire que je suis contraint d'entreprendre un travail d'information continue à l'égard de l'année sur ce sujet afin de pouvoir rapporter successivement ces questions fort importantes.

J'ai le devoir de vous dire que les arguments "sans fondement" que vous avez joints à votre lettre sont, en effet, sans fondement et, si M. Maurice ANJOU était l'ancien Commandant du Centre Militaire Belge d'occupant de ces questions, je comprends que son Gouvernement ne soit passé de ces services.

Je ne réfute pas les argumentations exposées car, heureusement, elles n'ont aucun rapport avec les réalités.

Je vous joins pour votre information un exemplaire du rapport que j'ai fait cette année au SÉNAT et dans lequel vous pourrez trouver une documentation à votre connaissance exacte et précise.

Restant à votre entière disposition,

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

LE SENATEUR-MAJIN
M. CHAUTY

Réponse de MM. KERDRAON et BARRE à M. M. CHAUTY.

Monsieur,
Nous avons bien reçu votre lettre du 31 décembre 1974 et la documentation jointe, dont nous vous remercions.

Les informations techniques dont l'ensemble de la population et nous-mêmes pouvons disposer à l'heure actuelle étant insuffisantes et, dans certains domaines, inexistantes, des inexactitudes peuvent naturellement apparaître dans nos développements ou notre documentation. Cependant une chose est à nos yeux certaine c'est que de leur côté les techniciens et responsables de l'E.D.F. pêchent souvent par optimisme et dans l'élan de leurs spéculations scientifiques et énergétiques sont amenés, eux aussi, à lancer des affirmations sécurisantes et à formuler des postulats qui revêtent la forme de traités sur l'Avenir.

Vous reconnaissez, vous-mêmes, très sincèrement que l'importance du sujet vous oblige à un travail d'information considérable et la gravité des conséquences de cette politique du « Tout nucléaire » ne vous échappe pas plus qu'à nous.

Nous vous remercions donc à l'avance des informations que vous voudrez bien nous fournir dans l'avenir, informations qui nous permettront de renseigner avec précision et objectivité nos Compatriotes dans cette Région, d'Europe et du Monde dont la sécurité nous concerne directement.

A une époque où les progrès considérables de la Médecine et des protections sociales permettent d'augmenter de façon notable la durée moyenne de la Vie, il serait regrettable qu'une action parallèle considérée prive nos Populations du bienfait d'une Science humaine, généreuse et positive.

Nous sommes certains que vous avez conscience de notre volonté de contribuer à rétablir dans ce domaine un équilibre compromis par une programmation qui implique une accélération inquiétante de l'évolution des techniques,

et, dans l'attente de vous lire, nous vous prions de recevoir, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour GWENN-BARRN
Berneld KERDRAON
Michel BARRE.

QUI A INTERET A MENTIR ET POURQUOI ?

D'après un texte édité par la Commission nucléaire du Sénat :

« ...Les écologistes ont fait grand cas d'une information parue dans la presse américaine à la mi-septembre suivant laquelle des fissures importantes se seraient produites dans plusieurs centrales à eau bouillante et qu'en conséquence toutes les installations de ce type auraient été arrêtées.

La vérité a depuis été rétablie et on sait maintenant qu'il s'agissait de micro-fissures affectant les circuits annexes de refroidissement de trois centrales et que l'enquête ordonnée par le Comité atomique américain dans les dix-huit centrales américaines de même type avait fait apparaître le caractère très limité de l'incident... Les centrales fonctionnant en circuit fermé, aucun rejet de produits actifs ou contaminés ne peut s'effectuer à l'extérieur... Les appareils de mesure ont permis d'évaluer de 1 à 5 millirems par an la radioactivité dégagée par une centrale nucléaire sur son site même, alors que l'irradiation naturelle de l'atmosphère est, en Europe, de 35 millirems au niveau de la mer et 70 millirems à mille mètres d'altitude et qu'une simple montre luminescente dégage 8 millirems...

Cette remarquable incoïté a conduit la commission d'enquête suédoise à souhaiter que les centrales nucléaires soient construites à proximité des villes pour qu'il soit possible d'utiliser (en particulier pour le chauffage urbain) la chaleur qu'elles dégagent.

(Avis N° 101 - Annexe au procès-verbal de la séance du 21 novembre 1974, tome III « Industrie et Recherche » par Michel Chauty).

Récemment, la presse internationale et la Radio-Télévision « faisaient grand cas » d'une information selon laquelle un moratoire avait interrompu le programme nucléaire en Suède en raison des imperfections relevées dans le fonctionnement des centrales expérimentales. On apprenait également que les incidents « à caractère très limité » s'étant accumulés de manière inquiétante dans les centrales à eau bouillante, le programme américain, à son tour, se trouvait suspendu. Seuls le programme français et ceux qui y président ignorent ce genre d'incertitude et rien de sérieux, semble-t-il, ne s'oppose à la marche accélérée de l'E.D.F. vers le Tout-Nucléaire.

Cependant, comme chacun sait, l'E.D.F. actuellement utilise les filières américaines. La différence de climat ne suffit pas à expliquer la différence de fonctionnement. Il y a contradiction dans les faits comme dans les textes.

SOUTENEZ COMBAT BRETON

Abonnez-vous !

Réponse de M. Maurice ANDRE à M. Michel CHAUTY (Extraits).

Monsieur,

Avec sa lettre du 14 janvier 1975, GWENN-RANN me transmet une lettre que vous avez rédigée le 31/12/74 à l'attention de l'Association Celtique pour la défense du Territoire Breton...

...Vous affirmez : « Je connais très bien les questions que vous soulevez puisque depuis sept ans je rapporte les questions nucléaires au Sénat... Ceci vous désigne comme un des responsables conscients des catastrophes nucléaires qui planent sur la Loire-Atlantique suite à la politique inconsidérée d'implantation des centrales. Mais peut-être considérez-vous la Bretagne comme la Belgique : une province où l'E.D.F. agit avec l'appui du Pouvoir au mépris des habitants... »

Ignorez-vous que l'E.D.F. construit en Belgique aussi sans demander l'avis des Belges ?

Plus hypocritement même, l'E.D.F. a construit une centrale nucléaire à la frontière franco-belge, la centrale de Chooz (Ardenes). Cette « petite centrale » de 270 MWE est autorisée à rejeter 7 millions de curies de TRITIUM par an.

Et ce Tritium, Monsieur de Sénateur Français, nous les Belges, nous le retrouvons dans la Meuse...

...Vous écrivez : « Si M. Maurice André était l'ancien Commandant du Centre militaire belge s'occupant de ces questions, je comprends que son Gouvernement se soit passé de ses services. »

Veillez trouver en annexe — pour consultation — mes dernières notes de signalement d'officier. Vous pourrez y voir que dans mes fonctions d'officier Nucléaire, Bactériologique, Chimique, Radiologique (N.B.C.R.), j'étais très estimé.

Ces avis ont été sanctionnés officiellement par l'officier général commandant le « Tactical Air Force » Belge en date du 25/2/72 — comme vous pouvez le constater de vos yeux.

Ceci, Monsieur, réduit à néant vos insinuations calomnieuses dont je vous demande excuses écrites par retour du courrier.

Vous affirmez : « Je ne réfuterais par les argumentations exposées car, heureusement, elles n'ont aucun rapport avec les réalités. »

Je réponds : Vous êtes incapable de réfuter les argumentations exposées et votre attitude est un abandon face à la réalité.

Vous dites : « J'ai le devoir de vous écrire que les arguments « sans fondement » que vous avez joint à votre lettre sont, en effet, sans fondement. »

Ignorez-vous qu'un jeu de mots n'est ni une preuve d'esprit, ni une démonstration ?

Pourquoi n'avez-vous pas cru GWENN-RANN quand il vous a communiqué qu'une centrale nucléaire de 1.000 MWE pouvait contenir jusqu'à 1.500 fois les déchets de la bombe d'Hiroshima ?...

Pourquoi n'avez-vous pas cru GWENN-RANN quand il vous a dit qu'une centrale nucléaire produit environ 300 kilos de PLUTONIUM par an par tranche de 1.000 MW électriques ?

Ne pensez-vous pas qu'il serait utile pour vous de recevoir les éléments en votre possession relatifs à cette question ?

...Je vous donnerai immédiatement une référence sérieuse vous prouvant qu'après quatre mois de fonctionnement une centrale nucléaire contient plus de 4 milliards de curies en ne considérant que les effets gamma d'un mélange de produits de fission type et que cette énorme quantité de produits radio-actifs peut supprimer toute vie sur 4.000 km² en moins de cent heures.

CF : « CHIMIE NUCLEAIRE ET RADIOCHIMIE » de G. FRIEDLANDER et J.-W. KENNEDY, traduit par deux ingénieurs au Commissariat à l'énergie atomique MM. GUISEUX et MARTINELLI, Editions Dunod...

L'E.D.F. affirme : L'U 238 n'est pas fissile. Une centrale ne peut exploser comme une bombe atomique.

Eh bien, Monsieur, l'affirmation de l'E.D.F. est mensongère. En effet, l'U 238 est parfaitement fissile avec des neutrons possédant une énergie suffisante... Les bombes nucléaires sont composées comme ceci : au centre du PU, autour : du TRITIUM, autour : de l'URANIUM 238 qui fissionne parfaitement avec des neutrons dont l'énergie est supérieure à 1,1 MEV. Je vous donnerai une référence civile afin que vous puissiez agir et ne pas être une future victime des mensonges distillés par l'E.D.F. avec l'accord de votre Gouvernement.

CF : Référence précitée, page 387 - dont joint photocopie...

Une centrale nucléaire de 1.000 MW électriques contient (en forçant pour faciliter mnémotechnique) environ 100 tonnes d'U 238... Ceci donne dans les 3 tonnes d'U 235. Si une charge nucléaire de faible

puissance touche la centrale je vous certifie que personne ne saurait garantir que cette centaine de tonnes d'uranium ne fissionne pas, en grande partie du fait de l'effet de bourre en provenance de la solidité du réacteur et de la proximité du sol.

En ce qui me concerne j'affirme que ce phénomène est possible — quoiqu'en dise l'E.D.F.

...Une simple dispersion de l'énorme quantité de produits radio-actifs présents dans une centrale nucléaire en fonctionnement... aurait des conséquences terribles.

Daniel F. FORD et Henry KENDALL, cap. 111 « THE NUCLEAR FUEL CYCLE », Catastrophic nuclear accidents, page 76 :

« La grande quantité de matériaux radioactifs accumulés dans chaque réacteur en opération implique la plus stricte attention afin d'éviter toute fuite. Si un rejet majeur devait se produire on assisterait à un accident à une échelle sans précédent. »

Page 78, ces scientifiques précisent : « Les conséquences dévastatrices potentielles d'un accident majeur sont en relation avec la prodigieuse quantité de radioactivité accumulée pendant le fonctionnement normal... »

Monsieur le Sénateur Michel CHAUTY, il me semble que GWENN-RANN a fait un énorme effort pour vous dire ces choses terribles et véridiques car cette association ne possède pas de spécialistes de la question à ma connaissance. Elle n'en a que plus de mérite et votre attitude face aux documents qu'elle a émis ne se justifie pas.

En tant qu'ancien spécialiste militaire des questions touchant aux dangers N.B.C.R., je juge ce document comme fort encourageant.

Pour vous prouver que je soutiendrai GWENN-RANN dans ses actions visant à protéger les Bretons contre la folie actuelle de quelques paranoïaques à la recherche de puissance... je vous transmettrai la plaquette « RISQUES NUCLEAIRES INACCEPTABLES » qui vous expliquera davantage ces choses qui vous ont été illégalement cachées par les responsables...

...Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Maurice ANDRE

Ancien officier N.B.C.R.

à fonction exclusive

Président de SURVIE-BELGIQUE

Membre de SURVIE-UNIVERSELLE

Addenda : En ce qui concerne le rendement négatif dont il est question dans la note de GWENN-RANN, on peut faire partie d'un ensemble dont le rendement énergétique global est négatif. Ne me faites pas dire qu'une centrale nucléaire ne produit pas d'électricité — un point c'est tout. Non ! Une centrale fait partie d'un ensemble dont elle ne représente qu'un échelon, un maillon parmi d'autres — dont ELLE NE PEUT SE PASSER. Présenter les centrales et taire le reste est une mystification — un mensonge grossier.

Pour une meilleure compréhension de cette question prière de consulter le communiqué-pétition PETROLE-ATOME, de Jean Pignero, directeur de la P.R.I., 12, rue des Noyers à Crisenoy 77390 Verneuil-l'Étang, France. Ce communiqué, Monsieur le Sénateur, est maintenant signé par presque cent associations françaises et étrangères représentant des milliers et des milliers de personnes. A ce jour, l'E.D.F. n'a pas relevé d'erreur dans ce communiqué.

ERDEVEN

A noter que, dans l'affaire de la centrale d'Erdeven, le Conseil municipal a rendu un verdict symptomatique.

14 voix contre
3 bulletins nuls
0 voix pour.

DERNIERE MINUTE

L'Université de Rennes cesserait ses activités à la rentrée d'octobre — Motif : déficit !

BRETAGNE : JUSTICE COLONIALE



Une certaine idée de la justice : de classe et coloniale

Kaou n'est pas sorti de prison et le Pouvoir n'est peut-être pas prêt de le laisser sortir. Inconscience ? Vengeance ? Stupidité ? On s'étonne.

En fait il n'y a pas lieu de s'étonner. La Justice française montre ainsi son vrai visage : celui d'une justice coloniale. On pense à l'anecdote du juge texan qui interroge un prévenu : « Vous êtes coupable ou vous êtes Texan ? ». Vous êtes coupable ou vous êtes Français ? Vous êtes Algérien, Breton, Guyanais, Tahitien ? Coupable !

Si l'on retourne aux faits bruts juridiques, certains éléments ne manquent pas d'être inquiétants et de prouver l'aspect falsifié de cette justice.

Alors posons quelques questions :

Est-il exact que le « délit » dont est accusé Korentin Puillandre ne pouvait dépendre de la juridiction policière qui a permis aux officiers de police de l'interroger ?

Non déferé dans l'espace de temps requis à la Cour de sûreté, la poursuite des interrogatoires était-elle légale ?

Il semblerait d'ailleurs que le fameux article 16 a encore été manipulé pour le plus grand « bien » de l'Etat et dans le sens d'une atteinte flagrante aux libertés individuelles.

Dans ce cas, les documents établis par les autorités de police sur commission rogatoire du juge d'instruction sont-ils légalement valables ?

L'interrogatoire de Mme Puillandre, épouse de Korentin a-t-il quelque valeur ? Existe-t-il une pièce justifiant de son interpellation et donc de son interrogatoire ?

Quel a été donc le sens et le but de cette opération ?

Quel en est l'auteur exact et quels sont ses motifs ?

Qui a donné les noms des militants arrêtés à certains membres de la presse ? Pourquoi ? Ce procédé ne relève-t-il pas de la violation du secret de l'instruction ?

Est-il vrai que certaines hautes autorités gouvernementales auraient poussé les hauts cris à la connaissance de cette opération aberrante ? Si oui, quelles sont les forces fascistes par lesquelles MM. Lecamuet et Poniatowski sont dépassés... ou manipulés ?

Est-il exact enfin que l'état de santé de Kaou, fort précaire, nécessiterait une mise en liberté provisoire ?

Faudrait-il conseiller aux autorités de prendre soin de la santé de Korentin Puillandre... Il paraît évident que tout incident pourrait avoir des conséquences infiniment regrettables...



MEETING DU 30 JANVIER A PARIS

L'ETINCELLE



POINTS DE REPÈRE

Korentin Puillandre est très précisément accusé d'être complice et « auteur » (sic !) de l'attentat de la gendarmerie de l'Hartelloire à Brest en juillet.

Arrêté le 30 décembre 1974, il est inculpé le 3 janvier 1975.

Une manifestation devant la prison de la Santé a valu à une dizaine de Bretons de passer la nuit au poste.

Dimanche 2 janvier, une manifestation a eu lieu pour Puillandre à Châteauneuf-du-Faou. Les R.G. ont été étonnés de dénombrer plus de 2.500 personnes. Les voitures garées bloquaient les voies d'accès sur trois kilomètres.

Parmi ceux qui sont venus, par la parole, la chanson ou la musique apporter leur soutien au prisonnier, on peut citer en vrac : Les Diaouled ar Menez, Dir ha Tan, Pilhaouerien, Kanerien ar noz, Egven Kirjuhel, Gérard Ducos, Gweltaz ar Fur, Comité départemental contre les implantations militaires, Comité régional antinucléaire, Guy Caro, Edouard Morvan, des représentants de Stourm Breizh, un représentant des artisans de Roscoff, etc.

Par la même occasion, une quête pour les grévistes de Jain a été effectuée.

Des provocateurs ont fait des inscriptions à la peinture blanche sur les voitures... Personne ne s'est trompé sur les auteurs de cette petite lâcheté...

Le 30 janvier à Paris s'est tenu un meeting, rue de Rennes pour le soutien à Korentin. Parmi ceux qui ont pris la parole : Jean Le Calvez, abbé Lebreton, Guy Caro, Edouard Morvan, des représentants du CILB, Sav Breizh, Stourm Breizh, etc.

« La France, a déclaré l'abbé Lebreton, traîne dans les charniers de son histoire le cadavre exsangue de ses ethnies ». Cependant que Le Calvez mettait en garde contre une tentation du séparatisme due à l'exaspération des Bretons devant une répression aveugle.

Des messages affluaient de partout : Poble d'Oc, Lutte Occitane, Faco, Comité Irlande Nouvelle, FLB-LNS, ETA. Les « Molly Maguires », groupe irlandais consacré à la défense des prisonniers irlandais.

Les manifestations ne sont pas terminées. On sait comment elles ont commencé, bien matin est celui qui saura comment elles vont finir.



ADMINISTRATION
18, rue Saint-Gouéno
Saint-Brieuc - 22000
Téléphone 33-74-29
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Jean Le Calvez
REDACTEUR EN CHEF
Walter Angus
SECRÉTAIRE DE REDACTION
Pierre Bernard
DESSIN
A. Goutal
PHOTO
Accords spéciaux avec l'Agence de Presse M.P.B.
CONCEPTION GRAPHIQUE ET PUBLICITE
Pierre Bernard
C.C.P. La Source 34 582 25
ABONNEMENTS
1 an, Bretagne et Europe : 30 F.
Etranger : 40 F.
Par avion, nous consulter
Mensuel édité par C.I.T.
Diffusé par les M.M.P.P.
Sté IMP. CARON - OZANNE



UN TABLEAU REVELATEUR ?

ATTITUDES A L'EGARD DE L'EUROPE
EN FONCTION DE L'IDENTIFICATION A UN PARTI POLITIQUE

	Nbre de personnes interrogées	S'intéresse beaucoup aux problèmes de la Communauté européenne	Estime que le Marché commun est une bonne chose pour son pays	Est favorable à l'évolution du Marché commun vers la formation d'une union politique européenne	Est favorable à l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct	Estime qu'il faut accélérer le mouvement d'unification de l'Europe
		%	%	%	%	%
Allemagne						
Socialistes (S.P.D.)	645	35	71	76	78	60
Chrétiens-Démocrates (C.D.U.)	442	29	60	65	63	45
Libéraux (F.D.P.)	135	44	79	88	80	60
Ensemble	1.957	31	63	70	69	49
France						
Parti communiste	194	14	45	53	49	34
Parti socialiste	436	19	64	63	57	41
P.S.U. et extrême-gauche	67	39	55	70	72	49
Radicaux de gauche	54	22	59	54	52	46
Réformateurs	221	30	74	74	58	46
Majorité (U.R.P.)	375	22	70	63	59	40
Ensemble	2.227	20	61	57	51	36
Grande-Bretagne						
Conservateurs	530	36	49	36	42	23
Travailleurs	615	18	19	20	27	15
Libéraux	263	23	35	28	34	17
Nationalistes (Gallois ou Ecosais)	28	25	21	32	36	36
Ensemble	1.336	23	31	26	32	17
Italie						
Communistes (P.C.I.)	208	28	61	66	65	56
Socialistes (P.S.I.)	247	34	76	77	76	68
Sociaux-Démocrates (P.S.D.I.)	115	24	84	79	77	70
Républicains (P.R.I.)	64	31	88	84	81	83
Démocrates-Chrétiens						
D.C.	525	18	70	62	62	52
Libéraux (P.L.I.)	73	23	82	81	79	71
M.S.I./Droite nationaliste	103	22	73	72	67	54
Ensemble	1.909	21	69	65	64	55

Ce tableau des attitudes politiques à l'égard de l'Europe doit-il être considéré comme révélateur ?

Oui, pour deux raisons. Ceux qui ont établi ce réseau de questions (C.E.E.) n'ont pas posé les questions fondamentales sur les structures : Europe des Peuples, Europe des Etats, etc...

D'autre part, l'étrange fourchette de nuances de réponses prouve une méconnaissance réelle des problèmes européens et une approche de ces problèmes par les seuls mass-média trop souvent au service des politiques gouvernementales.

A noter que si les Britanniques ont tenu compte des opinions galloises et écossaises, la France, pour sa part...

A suivre. A quand un autre sondage ?

ALLEMAGNE DE L'OUEST

En Allemagne Fédérale, les électeurs ont été appelés à un référendum sur leur région. Pour la région d'Oldenburg 30,93 % des votants ont opté pour la rétablissement de leur ancienne principauté. Dans la région de Schaumburg-Lippe, le vote a été semblable à 39,32 %.

CATALOGNE

La Catalogne bouge chaque jour un peu plus. Il faut craindre hélas que la revendication catalane l'une des plus fortes et des plus efficaces soit récupérée par la droite.

La vigilance des organismes révolutionnaires devrait mettre un frein à cette tentative de récupération.

Le 26 janvier, pour la première fois depuis 1939, le drapeau catalan a flotté sur plusieurs édifices de Barcelone.

La police secrète espagnole vient, par ailleurs, d'arrêter trois membres du front de libération catalan.

CORSE

« Arriti » l'organe d'expression de l'Arc vient de préciser sa conception de l'autonomie :

« On a tort de les confondre. L'indépendance suppose la souveraineté que nous ne réclamons pas. L'action autonomiste s'inscrit sans conteste dans le cadre français, il s'agit simplement que cette appartenance ne s'accompagne plus de la catastrophe économique et humaine comme c'est le cas actuellement. La Corse autonome est une Corse gérée par ses habitants et donc au service de ceux-ci. Elle n'en reste pas moins dans le cadre de la République Française. Ceux qui font mine de confondre les deux termes d'autonomie et d'indépendance le font très souvent dans le cadre d'une stratégie de bas étage, par souci de nuire à peu de frais.

Les inscriptions autifrançaises portent tort à nos idées. Elles donnent à notre combat un visage exclusivement négatif, alors qu'il est en réalité profondément humain et progressiste ».

IRLANDE

Trois prisonniers politiques sont en danger de mort dans la prison de Portlaoise. Grévistes de la faim, on leur refuse le statut de prisonnier politique. L'un d'entre eux recevait, il y a quelques jours l'extrême-onction...

D'autre part, il apparaîtrait que la situation devient de plus en plus confuse au niveau du combat clandestin. Certains prétendent même que les militants auraient bien du mal à se reconnaître dans leurs propres organisations. Intoxication ? Reflet d'une réalité plus grave encore ? Nul ne le sait pour l'instant. Mais il apparaît nettement que le nouveau parti irlandais dont nous annonçons la création dans notre précédent numéro devrait apporter prochainement un élément de réflexion et donc de clarification.

OCCITANIE



Au Larzac, on arrête, on bastonne. Le Larzacien est un animal opiniâtre qui ne se laisse pas faire, c'est regrettable pour les émules de M. Massu.

En fait, dans les six mois à venir, l'armée, de gré ou de force va prendre les terres. La loi est suffisamment bien faite pour enfermer les paysans dans un étou.

L'affaire du Larzac concerne tout le monde, tous ceux qui ne veulent pas céder à la force. Ce n'est pas pour rien que l'on peut aujourd'hui employer le terme de Larzac breton...

A noter que le Conseil Régional Midi-Pyrénées soutient les agriculteurs avec trente-trois organisations politiques.

LES KURDES AU COMBAT

II. - GÉNOCIDE ET LUCIDITÉ POLITIQUE

La boue ; un monde de boue, engluant, effrayant... La boue dévore tout, la route, les champs, les voitures-vestiges. C'est non seulement une réalité qui annonce la neige sur les montagnes, c'est aussi un climat politique qui laisse mourir un peuple. L'Europe se tait, le monde occidental enfonce sa tête dans un trou et laisse à ses plumes fessières le soin de parler d'humanisme. Pourquoi ? Pour les uns, par simple réaction raciste (« ce sont tous des arabes ! »), d'autres par indifférence lassée (« Ah ! ces bandits kurdes ! Mais ils aiment ça la guerre ! ») et stupidité ; d'autres, enfin, par engluement dans un progressisme de salon. Pour ces derniers, la politique est un western : d'un côté les bons, de l'autre les méchants. Mustapha Barzani aurait déclaré qu'il accepterait l'aide américaine... C'est un méchant !

La vérité est celle-ci. Face à un journaliste britannique, le Mollah Mustapha exaspéré, s'est simplement écrié : « Je finirais par accepter n'importe quelle aide, même celle des U.S.A. ! » Ce qui est légèrement différent et a subi une transformation qui relève d'un procédé douteux. Et qui pourrait reprocher aux Kurdes de demander, surtout sous forme de boutade, une aide américaine qu'ils n'auront jamais ? Les boute-en-train germano-pratins du socialisme en peau de vison ? Est-il exemple d'un peuple qui, depuis 1946, subit pareil martyr : Genocide, villages détruits, population enterrée vivante au bulldozer, syndicalistes pendus et torturés, villages anéantis au phosphore, récoltes brûlées au napalm, réfugiés mitraillés sur les routes...

Mustapha Barzani, le geste serein, bourre son éternelle pipe. Il semble avoir l'éternité devant lui, mais son regard dément ses gestes. Un regard animé d'une flamme immobile, habité par l'angoisse. Lui n'a plus rien à perdre, il a consacré sa vie au peuple kurde et sans doute ne voudrait-il mourir qu'en lui laissant la paix et les moyens de gérer sa liberté.

L'interview que nous publions ici, l'est pour la première fois intégralement, pour ses aspects politiques. Nous ne pensons pas que les commentaires soient utiles. Elle a été réalisée deux jours après qu'un journal libanais ait annoncé la mort du « Mollah rouge » dans un hôpital iranien. Il se porte très bien, merci ! Et le ridicule ne tue plus à Beyrouth.

Walter ANGUS : Comment expliquez-vous le silence relatif des organisations progressistes dans le monde face au génocide kurde ?

Mustapha BARZANI : Je crois, qu'il n'existe plus beaucoup de conscience dans le monde. Ce sont seulement les intérêts qui gouvernent les organisations politiques.

W.A. : Pensez-vous que le fédéralisme, sur le plan institutionnel, soit une solution au problème kurde ?

M.B. : C'est une solution pratique... Ce serait une bonne chose.

W.A. : Dans l'hypothèse fédéraliste, envisagez-vous un fédéralisme intégral, ou uniquement institutionnel ?



SUR LE FRONT DE RUWANDUZ

M.B. : En fait, il y a beaucoup de lois fédérales dans le monde, beaucoup d'applications possibles. Tout dépend de ces applications. Il faudrait un fédéralisme qui, effectivement, comprenne tous les aspects de la vie économique... Mais ce sera selon la volonté du peuple, tout dépend de lui.

W.A. : Le mouvement kurde n'a jamais employé les méthodes terroristes. Pensez-vous que ce ne serait pas un moyen d'internationaliser le problème ?

M.B. : Je ne crois pas que le terrorisme puisse nous aider ; en outre je n'accepte pas des méthodes aussi sauvages. C'est contre l'humanité.

W.A. : Vous refusez donc systématiquement la violence gratuite ?

M.B. : Enfin, il faut avoir quelques principes humains ! Même, si nous subissons des méthodes encore pire. La pensée, l'esprit servent à quoi ? Il faut contruire, non pas détruire... Non, en plus ce serait malhonnête !

W.A. : Pensez-vous, à l'exemple de l'O.L.P., que le peuple kurde parviendra à se faire entendre dans les grandes instances internationales ?

M.B. : Tout dépend des circonstances internationales, tout est possible !

W.A. : Ne jugez-vous pas utile désormais de créer des Brigades Internationales, comme il en a existé pour défendre la République espagnole. Ne croyez-vous pas que ce serait un moyen d'internationaliser le problème ?

M.B. : C'est une idée qu'il faut accepter, à ne pas rejeter. Des brigades internationales basées sur les minorités en lutte dans le monde implique

une coopération entre les hommes qui défendent les mêmes causes. Il est important qu'il y ait le maximum de coopération entre nous. C'est un pas en avant pour l'unité de l'humanité et la lutte contre l'oppression. C'est très important, essentiel.

Il n'est pas utile de souligner l'extrême importance de cette dernière déclaration. Elle entraînera certainement des conséquences dont nous reparlerons.

En outre, puisque nous abordons le problème fédéraliste dans ses aspects intégraux, il est utile de nous tourner vers les réalisations politiques du Parti Démocratique du Kurdistan.

La première, la plus extraordinaire pour qui connaît un peu le Moyen-Orient, c'est la destruction totale du féodalisme. Il faut se rappeler que ce système était la base même de la société kurde avant la seconde guerre mondiale. Il l'est resté encore longtemps et la lutte antiféodale du P.D.K. a rejeté dans le camp de l'Irak ses tenants les plus acharnés. Les nostalgiques ont grossi les rangs des « djachs » (en kurde : les bourriques), ces Kurdes qui combattent, grassement payés, dans les rangs irakiens. Encore que, là aussi, il faudrait souligner l'hémorragie permanente par désertion des mercenaires. Les chefs de clans féodaux restent en appui feu de Bagdad, mais bien souvent leurs propres troupes passent avec armes et bagages en Kurdistan libéré... Quand ce n'est pas les Kurdes enrôlés de force dans l'armée irakienne qui désertent ou les militants arabes, las d'une tyrannie policière intolérable. Le Kurdistan libéré devient ainsi, même pilonné par les

M.P.B. MORISSE « LE POIDS DE LA REVOLUTION »



bombes, un véritable foyer de refuge pour tous les Irakiens persécutés, du militant progressiste ou libéral au syndicaliste.

La deuxième prouesse du P.D.K., hélas pas encore complètement terminée, est la réforme agraire qui a, il faut le noter, reçu l'agrément total des Maoïstes du Parti Communiste - Commandement Central.

La difficulté principale de cette réforme réside dans l'état de guerre du Kurdistan. Au Badinan, la province nord-ouest, la majorité des récoltes ont été détruites au napalm. Les vignes, les jardins fruitiers sont anéantis, le cheptel est devenu un objectif militaire des chasseurs-bombardiers irakiens. Dans de telles conditions, la réforme agraire devient une gageure. Elle se poursuit quand même tant bien que mal.

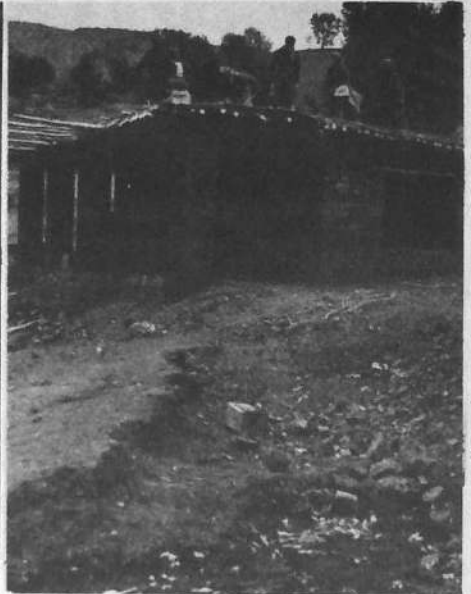
Le troisième travail est la réforme de la condition de la femme. Il ne faut pas oublier que nous sommes en pays musulman à minorité chrétienne (chaldéenne et nestorienne). Certes, l'Islam est ici plus égalitaire qu'ailleurs, plus ouvert, les femmes ne sont pas voilées, elles ont un droit égal à l'homme dans le mariage, mais... Il y existe quand même un ensemble d'habitudes difficiles à détruire du jour au lendemain. Même des militants progressistes arabes réagissent

souvent en parfaits réactionnaires par rapport à la femme (voir entretien avec Heini Srour sur « Les femmes au Dhofar » dans « Libération » du 9-1-75). Les Kurdes, pour leur part, ont adapté l'Islam à leur mentalité Indo-européenne en restant toutefois de parfaits orthodoxes (sunnites) dans leur majorité. Il n'en reste pas moins que, dans cette guerre, la femme porte un poids considérable. Souvent les hommes sont au front ou à la milice... ou morts. Alors, le poids de la ferme, de la maison, des enfants, des orphelins aussi (10.000 en novembre 74) reposent entièrement sur elle...

Le travail du P.D.K. est aujourd'hui dans la population kurde en territoire libéré, un travail quotidien qui relève autant des fonctions d'un parti politique progressiste que d'une administration révolutionnaire : formation militante, alphabétisation, construction de la démocratie malgré les conditions de guerre, etc...

Walter ANGUS

Le mois prochain : L'école des cadres du P.D.K. (Pr Hussein), l'Union des Etudiants Kurdes, le Parti Communiste Commandement Central.



KORANTIN KEO L'hôpital central : une cible de choix /

ERYTHREE

Les militaires ont pris le pouvoir en Ethiopie mais il semblerait qu'ils n'aient rien oublié depuis Mussolini et Haïlé Sélassié. Les régimes se suivent et se ressemblent même quand ils se réclament du socialisme... Quel socialisme ?

Les villes d'Erythrée sont bombardées, on compte des centaines de morts.

RHODESIE

Le problème de l'apartheid et des majorités noires sont loin d'être réglés. Un vote récent laisse à penser que les organisations nationalistes reconnues par l'O.N.U. n'ont pas été suivies par leurs électeurs alors qu'elles appelaient à boycotter un référendum. Une pression militaro-policière serait à l'origine de cet échec.

Ainsi que dans nombre de problèmes minoritaires, l'atermoiement des réformistes et l'intransigeance des dirigeants ne peut mener qu'à la révolution.

NOUVELLE-CALEDONIE

Le mini empire français craque encore dans un autre point du globe. En Nouvelle Calédonie, les événements se précipitent. M. Olivier Stirn a essuyé une bombe qui ressemble fort à une provocation. Par contre, les manifestations populaires rapidement étouffées par une information dirigée ne peuvent que s'accroître de jour en jour. Le problème est ici particulièrement délicat et promet des retours de flammes tragiques.

LISEZ...
l'avenir de la
BRETAGNE

JOURNAL NATIONAL BRETON ET FEDERALISTE EUROPEEN

Une politique culturelle en milieu rural est-elle possible ?

II. — HORS DES SENTIERS BATTUS

Les centres créés et gérés par des associations culturelles d'importance (Kendalc'h) ou formées à cet effet (Kevredigezh vreizhat a sevenadurezh) aux assises réellement populaires et implantés en milieu rural ont un grand rayonnement non pas seulement en zone rurale et en habitat dispersé, mais aussi jusque dans les agglomérations classées « d'armature urbaine régionale » parfois éloignées.

C'est là bien évidemment une des facettes de l'antagonisme ville-campagne. Si l'on va de la campagne à la ville à « rôle de commandement » — généralement préfecture ou sous-préfecture — ce sera en des occasions bien précises, « préméditées » pour y rechercher un produit, plus rarement un service, ou un loisir, jamais pour y créer ou pour participer : l'attrait de la ville moyenne est quasi inexistant ; ce n'est que contraint que l'on s'y rend.

En revanche, ces dernières années, peut-être dans le sillage d'une mode mais plus sûrement d'un profond mouvement de réaction, le cheminement ville-campagne s'est vu favorisé et la vie exagérément magnifiée. Toujours est-il que l'osmose semble désormais possible en milieu rural des deux formes d'une civilisation jusqu'alors antinomiques. Ce mouvement semble devoir soutenir efficacement le réveil de valeurs souvent trop tôt oubliées et permettre à nouveau la créativité de tous et sa diffusion à l'échelle désirable.

S'IMPLANTER EN MILIEU RURAL : UNE UTOPIE ?

En 1970 naissait à Callac, le C.I.D.E.C.O.B. Comité Interdépartemental de Développement Economique du Centre Ouest Bretagne (C.O.B.), organisme créé pour étudier et promouvoir 123 communes de la Bretagne intérieure ayant en commun une situation, des problèmes, des arguments à faire valoir et bien sûr des espoirs.

Dans le livre vert publié en juillet 1971 au terme d'études rigoureuses et poussées, on peut lire en avant-propos :

« A situation exceptionnelle doivent correspondre, en matière d'aménagement ou d'équipement, des mesures exceptionnelles ».

Si l'on compare le budget de la Maison de la Culture de Rennes et le total des investissements des 123 communes du Centre Ouest Bretagne on s'aperçoit que la part constituée par la subvention accordée à son centre culturel par la ville de Rennes, 1.370.000 francs pour 1971 représente 5,6 % du total annuel des investissements des communes du C.O.B. (24.235.000 francs pour les années étudiées).

Il semble donc, au vu des chiffres, qu'il est à tout jamais impensable de s'implanter dans le « pays » considéré quand bien même il possède, des ressources potentielles et la volonté de vivre et cela pour la seule raison qu'il est à dominante rurale.

Et pourtant, si l'on considère que Rennes compte 208.400 habitants et les 123 communes du C.O.B. 145.400, en admettant — ce qui n'est qu'une approximation — que l'on puisse considérer les courbes des besoins en équipement et des coûts comme linéaires, il serait normal que la population du C.O.B. bénéficie de subventions communales annuelles d'un montant de 933.000 francs pour un centre culturel véritablement équipé, soit l'équivalent de 17,2 % du budget scolaire et sportif. Ceci en sus de l'aide ordinaire de 50 % consentie par l'Etat.

La proposition semble ridicule mais à moins d'admettre — ce qu'à ce jour personne ne fait — que Rennes est une ville suréquipée, on en vient à rejeter, à admettre qu'il existe une catégorie de gens qui de par leur origine géographique n'ont droit à aucune

garantie d'efficacité dans leur volonté d'assurer la pérennité de leurs formes d'expression.

ROSTRENNEN, PAR EXEMPLE

On voit bien sûr les limites d'une telle comparaison : jusqu'où peut-on assimiler les besoins en équipements d'une population urbaine et d'une population rurale numériquement comparable.

Il semble que l'on puisse aisément répondre en utilisant les courbes isochrones plaquées sur une carte routière. On peut aujourd'hui, fondé sur des exemples précis, assurer qu'une population rurale répartie dans un « rayon » de 30 minutes calculé pour un déplacement en automobile à la vitesse de 60 km/heure se comporte sur le plan de l'utilisation des équipements de façon sensiblement identique à une entité urbaine de population comparable.

Et si l'on prend au sein même du C.O.B. une agglomération classée par le C.I.D.E.C.O.B. centre rural attractif principal possédant une situation centrale ayant de tout temps été un lieu de passage et surtout de rencontre à l'instar de Rostrenen qui a toujours cumulé le rôle d'échange économique (puissant marché) et d'échange culturel, l'examen de la carte isochrone nous apprend que dans l'air couverte par les fatidiques 30 minutes de route se trouve une population d'environ 87.000 habitants. Une telle population très supérieure à celle de Saint-Brieuc (58.400 habitants) peut être comparée à celle de Lorient (73.500 habitants).

Partant de là, on peut définir un programme raisonnable axé sur la polyvalence des locaux, se dotant pourtant d'une salle de spectacle de 300 places et d'une importante superficie de bureaux et de salles de réunion à l'usage de diverses associations, ainsi que d'équipements annexes comme un restaurant et une cafétéria. Un tel programme ménerait sans doute aux alentours de 4.000 m² utiles de planchers soit dans les conditions actuelles du marché à une masse de travaux d'environ 8.000.000 de francs. Les dépenses d'équipement se montent pour le C.O.B. sensiblement à 160 francs par habitant et par an, les 4.000.000 de francs imputables au syndicat intercommunal qui se lancerait dans une telle entreprise devrait y consacrer environ le tiers de ses investissements pour une année. Une telle éventualité est bien sûr du domaine de l'utopie.

POSSIBILITE D'INTEGRATION DES EQUIPEMENTS :

Devant l'impossibilité pour un groupement de communes rurales de financer la part qui lui incomberait dans l'édification et le fonctionnement d'une maison de la culture équipée, on est amené à rechercher d'autres appuis financiers. Et d'emblée, on peut envisager le jumelage du centre avec d'autres édifices publics tant il est souhaitable partout et toujours d'utiliser à plein temps les équipements.

L'activité la plus directement en liaison avec un centre culturel est bien entendu l'activité universitaire ; c'est pourquoi misant sur la nécessité de décentraliser au sein même de la région, on peut souhaiter la création dans le C.O.B. d'une antenne permanente de l'université de Haute Bretagne ou de Bretagne Occidentale chargée de l'enseignement de la langue bretonne et de la civilisation régionale à l'instar de la School of Scottish Studies de l'université d'Edimbourg. Les étudiants de cette section se trouveraient alors sur le lieu même où se développe l'objet de leurs recherches. Consultés à ce propos, des enseignants de l'université de Haute Bretagne se sont déclarés très favorables à une telle initiative suggérant même d'y consacrer la taxe (généralement inutilisée) destinée à la formation permanente versée par les entreprises et que collectent les chambres de commerce.

Un tel jumelage amènerait à n'en pas douter par sa population universitaire théoriquement consciente des problèmes et armée pour les résoudre, l'apport dynamique nécessaire pour « lancer » un centre culturel important. Une telle réalisation permettrait parallèlement de pallier à la quasi impossibilité actuelle pour l'Education Nationale d'édifier des locaux suffisamment

équipés et encadrés pour l'ouverture sur l'extérieur et l'accueil de quiconque. De même, on éviterait une sorte de ségrégation vis-à-vis d'un « monde étudiant ». Une note récente du bureau des interventions culturelles (Ministère des Affaires Culturelles) relative aux équipements intégrés va d'ailleurs dans ce sens. (Le service se chargeant, bien entendu, d'en faire lettre morte).

Il conviendrait cependant de veiller à ce qu'une trop grande imbrication entre les locaux et les activités universitaires et du centre culturel, n'amène pas un effet « repoussoir » sur la population locale dû à une trop grande activité des étudiants et surtout à une prise de responsabilité disproportionnée. D'où la nécessité sans doute de ne leur réserver qu'une place restreinte au sein du conseil supérieur réunissant les deux conseils de gestion (université - centre culturel).

De plus, afin d'assurer le plein emploi des locaux et une animation permanente, il serait souhaitable qu'une partie du centre fonctionnant à l'instar d'une bourse de travail, fournisse aux associations locales ou régionales suffisamment représentatives le ou les bureaux ainsi que les salles de réunions nécessaires à leur fonctionnement.

Sur le plan local, le Syndicat d'Initiative, le cercle celtique, le comité des fêtes, sur le plan régional, les grandes associations culturelles pourraient être concernées et amener leur part de subventions.

LE DEFI

Proposer 4.000 m² d'équipement culturel pour Rostrenen : un défi insensé ? Voire.

Jamais les grands courants, les grandes civilisations qu'ils soient pour nos contrées celte, gréco-latine ou judéo-chrétienne n'ont engendré l'uniformité. Ils ont toujours marqué profondément de leur empreinte mais ont fait naître paradoxalement des particularismes nouveaux. La sociologie semble avoir montré sans conteste qu'en la matière, intervenait de façon décisive et à tous les niveaux, l'histoire la plus reculée et surtout le cadre biogéographique qui a façonné l'homme.

Aujourd'hui civilisation et culture sont dites « en crise », décadentes voire même dépassées. C'est que sont apparus de nouveaux facteurs faisant naître les pseudo-civilisations industrielles, des loisirs... Ces nouveaux facteurs ne sont pas fondamentalement différents de leurs prédécesseurs : les crises et évolutions des civilisations ont toujours été liées au progrès de la pensée, et de la technique qui sont indissociables. Seuls ont changé la rapidité du processus et son champ d'application : un progrès aujourd'hui est pratiquement planétaire et c'est ce qui fait craindre à beaucoup la disparition prochaine des particularismes.

Une autre étude consisterait à montrer de quelle façon, cette donnée humaine souvent « oubliée » mais que nous considérons comme primordiale se retrouve à tous les niveaux de la vie d'une région et notamment à celui fondamental de l'économie.

Autre temps, autre politique : aujourd'hui les particularismes génent et effraient ; il nous appartient de montrer en Bretagne même qu'ils sont indispensables à condition de n'être jamais factices. Ils doivent être un vaste élan créateur à tous les niveaux de la vie : il n'y a pas de hiatus entre ce qui fut et ce qui est.

Le rôle qui incombe ici à l'information, aux relations publiques, donc aux données culturelles est primordial. Aux relations publiques internes d'abord qui doivent susciter une prise de conscience en Bretagne, mais aussi aux relations publiques externes car la personnalité d'une nation trouve tout son intérêt dans la mesure où elle enrichit un plus vaste contexte.

Régénérer l'ensemble du tissu breton est un impératif. Il ne saurait être question, leurré par l'assise de quelques villes moyennes, d'accepter le désert vers où on nous mène.

Mener de front la structuration de la Bretagne intérieure et une politique culturelle en milieu rural est indispensable.

Tout cela nous l'avons vu nécessaire des moyens. Il nous appartient d'exiger que l'on nous entende. Un autre défi.

Daniel LE COUEDIC.

LES LIVRES

UNE THESE SUR MALMANCHE

Une thèse sur Tanguy Malmanche est sous presses aux éditions CIT, 20, boulevard Paymal, 78 Le Mesnil-le-Roi.

Cette thèse de Mikaëla Kerdraon, dans le cadre du centenaire de Tanguy Malmanche, marque une étape importante dans la connaissance de notre plus grand dramaturge.

A ce sujet, nous avons plaisir de citer Charles Le Quintrec qui, en quelques lignes, donne une ligne directrice à la réédition de cette œuvre essentielle :

« Tanguy Malmanche ...se voulait l'homme d'une tradition, mais non pas d'une tradition béate, imbécile, sclérosée, mais plutôt d'une tradition en avant. D'où son cri : « Breton moi ? Mais je ne peux voir la Bretagne même en peinture... surtout en peinture. Les ajoncs me donnent la migraine ; les clochers à jours le vertige ; le biniou des attaques de nerfs ».

Là où M^{me} Kerdraon voit une boutade, je perçois une immense déception et une sorte de révolte sacrée. Homme de tradition, Tanguy Malmanche en voulait à ses compatriotes figés dans le passé, glorieux de leur pauvre passé. Lui, avec le passé, le présent et l'avenir voulait bâtir un autre monde où toute renaissance serait heureuse.

L'édition broché est distribuée exclusivement sur les cinq départements bretons par Yann Goasdoué, Manoïr du Menez Kamm, Pését 28135.

CHEZ VOTRE LIBRAIRE

BILZ de BATZ

UNE AVENTURE DE
BILZ de BATZ
par pierre bernard



LA TERRE GREFFEE

de Jean-Luc Deuffic

Jean-Luc Deuffic est un nouveau venu dans la poésie bretonne d'expression française. Ses 21 ans lui ont permis de découvrir le vrai visage de sa terre natale, pays greffé aux facettes multiples... décousu d'espérance... C'est encore un enfant qui vous parle et pourtant son cri est adulte... Ce jeune poète vient d'obtenir la Médaille d'Or au Prix de l'Orchidée d'Anjou et il ne fait qu'entrer dans la ronde des vertiges...

« La Terre Greffée »... tant de fois vendue, tant de fois haïe, tant de fois dépecée... cette nation d'hommes virulents, avides, s'élève dans l'accrochage des mots et comme cerge gelé gravite de la haine à la colère, de la pauvreté à la misère... Mais la force de l'esprit n'hésite plus et des brusques tentations de désespoir il ne reste que l'écrin d'une haïte sans doute étroite et ô combien déjà lointaine...

« La Pensée Universelle », 3 bis, Quai aux Fleurs, Paris-4^e, 325-85-44. Prix : 16,10 F T.T.C.

ENCYCLOPEDIE DE L'ESOTERISME

I. MYTHOLOGIES

par Jacques d'Arès, « Editions du Jour ».

Jacques d'Arès qui est le distingué directeur de la revue « Atlantis » commence avec ce volume une œuvre de bénédictin en huit volumes. Titulaire de la chaire d'histoire des religions, il sait ce dont il parle. Ces huit volumes constitueront tant une œuvre de référence qu'un travail de vulgarisation intelligente.

La place donnée au celtisme dans les deux premiers volumes est importante. Elle est en outre abordée avec subtilité, enjambe tous les préjugés racistes habituels. Il faut s'attendre que la suite rende au passé celtique la place qu'il mérite et, peut-être, balaie les préjugés universitaires. Une œuvre à encourager.

LES DISQUES

« E LANGONNED »

Avec ce disque, peut-être le plus profond et le plus révélateur d'Alan Stivell, nous retrouvons tous les accents de la Bretagne.

Dans ce 33 tours, Alan n'a pas cherché à être Stivell, mais simplement en toute liberté à retrouver ses racines.

Un beau disque qui est aussi un disque document.

33 tours Fontana 6325 332.

« ECOSSE »

Les « Scots Guards » sont la cause de ce disque vivifiant. Un enregistrement que tout celtisant se doit de posséder en ne perdant pas de vue le rôle hélas colonial, des Scots Guards.

Il n'en reste pas moins que cette musique régimentaire a été le conservatoire d'un ensemble musical précieux tant traditionnel que militaire.

33 tours Fontana 886 186 MY.

BAGAD BLEIMOR

Cet enregistrement exceptionnel est le deuxième pressage de Keltia III. En outre, travail soigné et équilibré, il ne consiste pas seulement en un disque souvenir du Bagad Bleimor, mais constitue un remarquable document sur la cornemuse, son évolution et ses divers aspects. Intelligemment présenté par Stivell.

33 tours Kel I, distribué par Ar Folk.

SUCCES DE STIVELL

AU PALAIS DES SPORTS



M.P.E. IAN-GWENIC

Pendant dix soirs consécutifs, à Paris, au Palais des Sports, Alan a tenu la piste et fait salle comble. Au-delà du succès du musicien, il y a le triomphe d'un ambassadeur de la culture bretonne.

Il est donc parfaitement inutile d'élever la voix pour reprocher systématiquement à Stivell certains de ses choix politiques. On peut en discuter, son action n'est pas discutable. Aujourd'hui, il est notre meilleur ambassadeur à l'étranger, France compris. On peut le saluer.

LE JOURNAL DE BILZ

par pierre bernard

CENSURE A SON PIED!



On a pu être étonné lors du dernier match France-Galles, de voir M. Chirac se tenir debout pendant l'hymne gallois... après les coups de sifflets de la foule pour l'hymne anglais. Il faudrait peut-être signaler à M. Chirac que l'hymne gallois et breton sont tout un ! Merci Chirac !

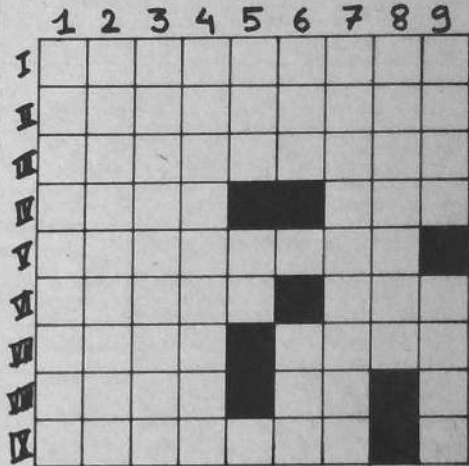
Samedi 18 janvier, Alan Stivell entouré de divers militants bretons, assénait quelques vérités sur la Bretagne dans l'émission de Michel Lancelot.

Notre Rédacteur en Chef était présent et nous ne pouvons que regretter le peu de temps imparti à cette manifestation tout en félicitant Lancelot de cette ouverture.

Quelques jours plus tard, Bernadette Morvan, militante du Parti Breton SAV, participait à l'émission de Jacques Martin à propos de certain notable limousin, désireux d'enrichir, avec des femmes bretonnes, le cheptel de sa région. Là aussi, quelques claques ont été distribuées... poliment.

mots croisés

N° 2 PAR BERNARD PAUTREMAT



HORIZONTALEMENT

I. A peut-être croisé Barbara, ce soir-là. — II. Grâce à l'abbé Laudrin, saint Colomban peut dire que ce verbe s'est fait cher ! — III. Au XVIII^e siècle, ce bourg abandonna ses dunes envahissantes pour reculer dans les terres ! — IV. Paré de droite à gauche. Valeureux sigle basque. — V. Pour ce préfet des marches de Bretagne, la musique de cet instrument n'adoucit par les Maires ! — VI. Hercule n'en revient pas bredouille. Trois tirées de plaisir breton. — VII. ...Et quatre autres du Poulguen ! Beau Breton. — VIII. Dieu de la guerre. Paresseux. — IX. Minorité de l'Afrique Occidentale.

VERTICALEMENT

1. Mêmes vaches, restent estimées. — 2. Spécialités en Pays Bigouden. — 3. Garde toujours ses bottes mais ne jette plus le gant. — 4. Auto, montre son pouce. — 5. Croix de Saint-Antoine. Appel de B.D. — 6. Tête de vache à l'envers pour un Breton. Qual breton. — 7. Frère. — 8. Port des U.S.A. — 9. En Lamée, est Bretonne. Repas breton.

SOLUTION DU PROBLEME N° 1



JAIN EN GREVE

Depuis deux mois, les ouvriers de l'usine Jain (Pleyben, Finistère) sont en grève. Ils ont décidé de créer leur atelier de fabrication sauvage autogéré... Après Doux et Lip. A propos, M. Doux vient d'être condamné pour fraude sur des documents douaniers et faux, par le Tribunal de Grande Instance de Quimper.

CHABAN...

M. Chaban-Delmas vient de déclarer qu'il faudrait élire les conseils régionaux au suffrage universel...

Attention à la récupération !

M. BOURGES

Selon certains, notre nouveau Ministre de la Défense a laissé en France d'Outre-Mer le souvenir « d'un fonctionnaire d'autorité, de l'administrateur foncion type, pratiquant encore à la veille de l'indépendance des territoires d'Afrique une politique davantage inspirée par le cartélisme que par l'esprit de Brazzaville ».

C'est M. Bourges qui est également à l'origine de l'interdiction grotesque du film « La Religieuse ».

APRES PULLANDRE

Deux responsables agricoles « Paysans Travailleurs » Cadiot et Pellerin, de Loire-Atlantique, viennent d'être condamnés à trois et un mois de prison avec sursis pour s'être opposés à l'expulsion d'un agriculteur.

FEMMES BRETONNES

Les femmes bretonnes en ont « ras-l'bol » d'être prises pour des « bécassines ».

Elles viennent de créer leur organisation : « Femmes Bretonnes », 9, square de Provence, Rennes 35000.

VOIR BRIVE ET NOURRIR



aller gratuit
QUIMPER - BRIVE SNCF

LIQUIDATION A REDON

Le Tribunal de Commerce de Rennes a décidé de prononcer la liquidation des biens de la société Garnier de Redon.

Spécialisée dans le machinisme agricole, cette société emploie environ mille employés à Redon et Vitré.

On s'étonne que le personnel ait quelque peu molesté le chef du personnel...ancien commissaire de police. Après la justice coloniale, on reconverit dans l'industrie colonialiste...

SALUT A « L'HARASSOIRE »

Un nouveau journal local, d'informations, soigneusement réalisé et présenté, vient de voir le jour : « L'Harassoire, journal des jeunes du Pays de Dol et autres » (La Marmorance 35120 Baguer-Pican).

Nous en extrayons les passages suivants concernant la grève des postiers.

— « Il y a qu'on n'a que le dimanche de repos dans la semaine. Il y a qu'on trouve inadmissible les deux tarifs différents pour les lettres, un tarif pour les pauvres, un pour les plus riches et que ces tarifs ont augmenté de 100 % pour les premiers et 60 % pour les autres.

Il y a que c'est dégueulasse que des banques gagnent du fric avec les P.T.T. en avançant de l'argent pour le téléphone à des taux d'intérêts élevés, alors qu'il y a plein d'argent aux chèques postaux.

Il y a que pour les mêmes raisons, ce sont les compagnies privées qui installent le téléphone.

Il y a que les lettres à 80 centimes mettent souvent plus de temps à parvenir au destinataire que les grands quotidiens qui sont distribués avec un déficit de plusieurs millions par an. Il y a que c'est absolument écoeurant de vouloir faire d'un service public, un service commercial ; Les mots « service » et « public » n'ont plus leur place ici.

Il y a que plus il y aura d'auxiliaires, moins il y aura de fonctionnaires, donc plus de garantie de l'emploi, donc plus de fonction publique.

— Et le résultat de la grève ?

— Nul, que dalle, rien... On nous a augmenté des primes alors que nous sommes contre les primes, elles n'ont rien à voir avec le salaire. Rien de positif pour les auxiliaires, ni pour les effectifs. Il n'y en aura que 4 ou 6 mille, supplémentaires alors qu'il en manque 16 mille d'après les Directeurs, et 30 mille d'après les syndicats.

Ceux du tri ont dû obtenir 17 F d'augmentation par mois.

— N'avez-vous pas eu une réduction du temps de travail ?

— Oh si, mais ça c'était plusieurs mois avant la grève... Une tournée de titulaire durait 7 h 10. Un beau jour on nous a dit qu'elle ne faisait plus que 7 h 05, comme ça bêtement, alors que le trafic postal a augmenté et qu'on fait toujours la même tournée... Qu'est-ce que tu veux, on se fout de notre gueule à longueur de jour...!

— Et les calendriers, comment ça marche ?

— Certains facteurs disent en entrant chez le client « j'ai pas fait grève, moi » ou encore « Ah, j'sais pas c' qu'y a, mais ça paie pas cette année », en espérant que le client les comprendra.

Beaucoup de facteurs n'ont pas fait grève par peur pour les étrennes des calendriers ; malheureusement pour eux, les gens les croyaient en grève vu qu'il n'y avait plus rien à distribuer.

Je n'ai pas encore distribué les miens, il y en a un ici qui a commencé et ça n'a pas l'air drôle. Ou on lui refuse carrément le calendrier, ou alors on diminue par rapport à l'an dernier, sauf ceux qui bien sûr ont compris.

Tu vois, des ouvriers, des agriculteurs, font de la répression sur les employés les moins bien payés d' la poste...

Et puis, beaucoup de gens ne savent pas que les facteurs payent les calendriers à l'imprimerie ; que ces calendriers sont tolérés par les P.T.T., ce qui permet à l'administration de nous payer moins cher car les calendriers sont compris comme faisant partie du salaire... Nous sommes obligés de faire de la mendicité pour avoir notre dû, c'est écoeurant... ».

Il n'y a plus qu'à souhaiter bon vent à « L'Harassoire » et voir la création prochaine de nombreux journaux de cette espèce.

communiqué

Le Comité d'Information sur les Luites en Bretagne (C.I.L.B.), créé le 23 janvier 1975 à l'initiative de militants bretons sur la région parisienne, a pour but de populariser et de soutenir les luites en Bretagne et, aujourd'hui, en priorité les actions menées contre les implantations militaires et les centrales atomiques.

Pour prendre contact avec le C.I.L.B., écrire à Roselyne VIENNE, 14, rue Montcey, 75009 PARIS.

LOIRE-ATLANTIQUE

Yves Lainé, président du mouvement B 5 a publié dans « Le Monde » du 5 février un texte : « La Loire Atlantique, orpheline de la Bretagne ».

Encore une fois « Le Monde » a fait preuve d'objectivité (sauf pour la sortie de « Combat Breton »).

UNE STATION RADIO P.S.

Le Parti Socialiste français annonce la création prochaine d'une station radio. Pourquoi pas les mouvements bretons ?

LE « DAILY MIRROR »... WHAT IS IT ?

Un journal anglais dénonce la « french connection » des trafiquants d'armes lybio-irlando-bretons ! Provocation ? On demande à un journaliste britannique ce que vaut ce journal... Réponse : « Petite sœur de Spécial Dernière ! » Savoureux, non ?



..AR FALZ..
Straed
Kan ar Gwez

29245
PLOURIN
MONTROLEZ